



Délégation Centre-Loire



APPEL À INITIATIVES 2017-2018 POUR LA BIODIVERSITÉ : PROJETS RETENUS POUR L'OBTENTION D'UNE AIDE, POUR LA RÉGION CENTRE VAL-DE-LOIRE

La commission des Aides de l'agence de l'eau Loire-Bretagne a donné **un avis favorable**
le 31 octobre 2018 au financement de 12 projets pour un montant d'aide de **562 432.00 €**.

PROJETS RETENUS

POUR LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

1. Nature 18 : Reconquête des cœurs de biodiversité des sous-trames « milieux bocagers » et « milieux humides » sur les têtes de bassin versant de l'Arnon et l'Auron - phase travaux	3
2. ADAR CIVAM : Restaurer, préserver et valoriser la biodiversité des prairies permanentes en Boischaut sud de l'Indre	4
3. Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) de Valençay et du pays de Bazelle : fermes-pilote insectes auxiliaires : la biodiversité au service de l'agriculture IABA	5
4. Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) de Valençay et du pays de Bazelle - Bocage : bois, cultures et aménagement et gestion des écosystèmes	6
5. Indre nature : Opération groupée de restauration de la biodiversité autour des points d'eau d'abreuvement dans les prairies pâturées du Boischaut sud	7
6. Fédération de pêche de l'Indre : recherche de techniques d'entretien mécanisé des zones de source situées dans les prairies humides	8
7. Commune d'Avon-les-roches : opération de réhabilitation et d'optimisation environnementales sur une parcelle communale péri-urbaine	9
8. Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Val de Vienne : arbres en vallée 2018	10
9. Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) : Restauration des continuités écologiques de prairies alluviales sur 3 sites de la vallée de l'Indre – phase travaux	11
10. Ligue de protection des oiseaux de Touraine : Restauration des continuités écologiques sur les bassins versants du Changeon et de la Roumer	12
11. Sologne Nature Environnement: Reconquête de la biodiversité des prairies humides sur le bassin versant de la Sauldre	13
12. Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Loiret - Annexes de la Loire : Trame verte et bleue et supports de biodiversité	14

1. Nature 18 : Reconquête des cœurs de biodiversité des sous-trames « milieux bocagers » et « milieux humides » sur les têtes de bassin versant de l'Arnon et l'Auron - phase travaux

Département	Cher
Porteur(s) de projet(s)	NATURE 18
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Têtes de bassin versant de l'Arnon et de l'Auron
Objectifs du projet	Le projet s'inscrit dans la Trame verte et bleue du Pays Berry Saint Amandois, qui identifie la préservation et la restauration du milieu bocager et des milieux humides comme un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité ordinaire et patrimoniale de son territoire.
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>Suite au 1^{er} appel à initiative biodiversité de 2017, Nature 18 a mené, en concertation avec les acteurs locaux, une première phase de diagnostic et d'identification de sites à enjeux sur la biodiversité.</p> <p>Ce travail se terminera à l'automne de 2018, il a déjà permis de retenir 7 sites potentiels pour la réalisation de travaux de restauration.</p> <p>Les travaux, objet de cette fiche, ciblent des actions d'entretien raisonné de mare, de fauche/export, de reconstitution de haies bocagères pour protéger les milieux humides contre les ruissellements d'effluents, d'aménagements de point d'abreuvement pour éviter la divagation du bétail et d'effacement d'un étang. Ces actions contribueront à restaurer la continuité et la fonctionnalité écologiques de ces milieux sensibles.</p> <p>2 sites sélectionnés bénéficieront, en complément des travaux, d'une valorisation pédagogiques sur les enjeux de la préservation de la biodiversité. Une « boîte à outils » portant sur la gestion durable des milieux naturels sera développée et diffusée en version électronique, à l'attention particulière des décideurs.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Automne 2018 à hiver 2019
Coût prévisionnel du projet	40 000 € TTC
Dépense retenue par l'agence	40 000 € TTC
Montant d'aide de l'agence	32 000 €

2. ADAR CIVAM : Restaurer, préserver et valoriser la biodiversité des prairies permanentes en Boischaut sud de l'Indre

Département	Indre
Porteur(s) de projet(s)	ADAR CIVAM du Boischaut Sud (Association de développement agricole et rural – Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Sud du département de l'Indre : vallées de l'Indre, de la Creuse et de l'Anglin
Objectifs du projet	Développer la biodiversité dans les prairies au service de l'élevage et mieux valoriser le potentiel des prairies permanentes pour l'élevage.
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>Les prairies permanentes du Boischaut Sud constituent des milieux semi-naturels ouverts, reconnus à l'échelle des trames vertes et bleues.</p> <p>Au cours des dernières décennies, l'agrandissement conséquent de la taille des exploitations contribue à des changements de pratiques, qui fragilisent la richesse des prairies permanentes.</p> <p>Pour freiner cette dynamique, l'ADAR CIVAM travaille sur les 3 axes suivants :</p> <p>1^{er} axe : Identifier des pratiques agricoles permettant la restauration, la préservation et la valorisation de la biodiversité des prairies permanentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les pratiques, croiser les approches agricoles et naturalistes. - mettre en place des essais de restauration et de préservation. - co-construire une méthode d'auto-diagnostic avec et pour les éleveurs. <p>2^{ème} axe : Valoriser le potentiel des prairies permanentes pour l'élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les liens entre biodiversité et qualité des fourrages et de l'herbe - approfondir les connaissances sur les atouts agronomiques (apports médicinaux, avantages nutritionnels, valeur fourragère) <p>3^{ème} axe : communication des retours d'expérience vers les agriculteurs et le lycée agricole.</p> <p>Partenaires de la démarche : Indre nature, une botaniste spécialiste des fourrages et 12 fermes pilotes déjà actives dans le cadre d'un projet financé par la Région sur 2015-2017 et supports de diffusion auprès des autres éleveurs et agriculteurs.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Septembre 2018 à septembre 2020
Coût prévisionnel du projet	90 000 € TTC
Dépense retenue par l'agence	90 000 € TTC
Montant d'aide de l'agence	72 000 €

3. Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) de Valençay et du pays de Bazelle : fermes-pilote insectes auxiliaires : la biodiversité au service de l'agriculture IABA

Département	Indre
Porteur(s) de projet(s)	Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) de Valençay et du pays de Bazelle
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Vallées du Fouzon et du Nahon sur le secteur du Boischaud nord.
Objectifs du projet	<p>L'objectif du projet, dans un esprit collaboratif et d'initiative entre agriculteurs, est de limiter le recours aux pesticides et d'utiliser de façon optimale les ressources et les mécanismes naturels, en sensibilisant les agriculteurs à l'apport du changement de pratiques agricoles.</p> <p>Cette initiative a pour objet d'optimiser le recours à la biodiversité de corridors écologiques réintroduits à l'échelle de l'exploitation agricole en créant un réseau de haies, de bandes fleuries, de jachères et de couverts d'interculture permettant la circulation des espèces et de fixer localement certaines populations auxiliaires de cultures. La finalité est de constituer une base de données et des résultats réutilisables pour accompagner d'autres agriculteurs du territoire.</p>
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>Le fil rouge de cette initiative est l'optimisation des surfaces d'intérêt écologique notamment les couverts d'intercultures, les jachères, les haies et les bandes fleuries. Divers essais de mélanges floraux seront réalisés et des suivis de la biodiversité permettront de juger de l'efficacité des différentes mesures.</p> <p>5 fermes pilotes, ciblées en bordure de cours d'eau, seront accompagnées pour revoir leur système d'exploitation : rotation, tailles des parcelles, choix des matériaux, matériel utilisé, couverts d'interculture, bandes fleuries, haies champêtres... pour y introduire davantage de biodiversité et d'auxiliaires des cultures.</p> <p>Cette diversité d'actions a pour but de raisonner les exploitations agricoles sélectionnées dans leur intégralité en actionnant divers leviers agronomiques et environnementaux.</p> <p>La finalité est de créer une base de données et des livrables réutilisables afin d'accompagner à termes l'ensemble des agriculteurs.</p> <p>Partenaires du projet : un technicien biodiversité de la Chambre d'agriculture de l'Indre, un technicien de la fédération de chasse de l'Indre et la technicienne de rivière du Fouzon.</p> <p>Des essais de semences seront mises en œuvre (bandes fleuries, jachères et couverts d'interculture) ainsi que la plantation de linéaire arborés (haies, ripisylves, ...).</p> <p>Le volet communication prévoit avec une journée d'information, la conception et l'impression d'une brochure, des panneaux d'information en bord de route et du matériel d'animation.</p> <p>Un suivi biodiversité est également prévu sur la faune et la flore présente.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Octobre 2018 à octobre 2020
Coût prévisionnel du projet	89 525 € TTC
Dépense retenue par l'agence	79 000 € TTC
Montant d'aide de l'agence	63 200 €

4. Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) de Valençay et du pays de Bazelle - Bocage : bois, cultures et aménagement et gestion des écosystèmes

Département	Indre
Porteur(s) de projet(s)	Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) de Valençay et du pays de Bazelle
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Pays du Boischaut nord. Vallées du Fouzon, du Nahon et de l'Indre
Objectifs du projet	A partir de la reconstitution du maillage bocager, mobiliser les acteurs du territoire autour d'un projet d'aménagement du paysage en faveur de la biodiversité ordinaire et remarquable.
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>Le projet BOCAGE (Bois Cultures : Aménagement et Gestion des Ecosystèmes) est un projet d'aménagement paysager.</p> <p>Il propose d'accompagner les agriculteurs et les collectivités dans la plantation de haies champêtres et la création de parcelles agroforestières. Il veut initier un groupe de réflexion et de démonstration sur l'agroforesterie (visite de parcelles, vulgarisation d'études scientifiques, etc.)</p> <p>Le but est la reconquête du paysage du Boischaut Nord avec la biodiversité associée.</p> <p>Le CIVAM de Valençay et ses partenaires, la chambre d'agriculture et la fédération des chasseurs de l'Indre, se fixent comme objectif d'atteindre 5 km minimum de haies champêtres plantés en 2 ans, en favorisant les petits projets.</p> <p>Les écoles du territoire seront sollicitées pour participer aux chantiers collectifs de plantation de haies.</p> <p>Un volet communication à destination du grand public et des agriculteurs comprendra des journées d'informations (randonn'haie, conservatoire des arbres fruitiers, filière bois énergie...), des panneaux d'information « bord de route » et une plaquette sur la plantation et l'entretien des haies champêtres.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Octobre 2018 à octobre 2020
Coût prévisionnel du projet	73 000 € TTC
Dépense retenue par l'agence	48 000 € TTC
Montant d'aide de l'agence	38 400 €

5. Indre nature : Opération groupée de restauration de la biodiversité autour des points d'eau d'abreuvement dans les prairies pâturées du Boischaud sud

Département	Indre
Porteur(s) de projet(s)	Indre nature
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Le Boischaud sud, vallées de l'Anglin, de la Creuse et de l'Indre amont.
Objectifs du projet	Aménagements des points d'abreuvements des têtes de bassin versant de l'Anglin de la Creuse et de l'Indre amont, afin d'éviter la divagation du bétail et ainsi préserver les habitats pour les espèces patrimoniales (écrevisses à pieds blancs, mulettes, truites farios,...)
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>En 2017/2018, Indre nature a été retenu, dans le cadre du premier appel à initiatives pour la biodiversité, pour mener une étude pour les aménagements de points d'abreuvement des troupeaux sur le Boischaud Sud. La détérioration des berges et des lits de cours d'eau, par les troupeaux venant s'abreuver directement dans le cours, conduit à une détérioration des cours d'eau et des habitats qu'ils représentent, ainsi que de la qualité de l'eau et de la biodiversité associée.</p> <p>Le projet retenu dans le cadre de l'appel à initiative 2018 est la phase opérationnelle de réalisation des travaux.</p> <p>25 points d'abreuvement ont été identifiés et seront aménagés sur ces territoires où l'élevage bovin est encore très présent.</p> <p>Une convention sera établie avec chaque éleveur afin d'assurer au mieux la pérennité des aménagements.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Novembre 2018 à avril 2020
Coût prévisionnel du projet	39 240 €
Dépense retenue par l'agence	39 240 € TTC
Montant d'aide de l'agence	31 392 €

6. Fédération de pêche de l'Indre : recherche de techniques d'entretien mécanisé des zones de source situées dans les prairies humides

Département	Indre
Porteur(s) de projet(s)	Fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique - FDAAPPMA 36
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Le Boischaut sud, vallées de l'Anglin, de la Creuse et l'Indre amont
Objectifs du projet	Préserver la biodiversité de ces espaces remarquables en expérimentant des techniques d'entretien pour éviter leurs fermetures et le bon fonctionnement hydraulique. Cet enjeu a été ciblé dans la trame verte et bleue du pays de la Châtre.
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>Situées à la transition entre les petites zones humides de fonds de prairie et les ruisseaux courants naissants, les zones de sources sont reconnues pour être des écosystèmes riches en une biodiversité souvent rare et fragile.</p> <p>L'entretien doux et manuel des sources, réalisé pendant des siècles, n'est plus envisageable. Pour le maintien et la préservation de ces zones humides prairiales, il est nécessaire d'élaborer de nouvelles méthodes d'entretien respectueuses de ces espaces dans le respect de la réglementation.</p> <p>Le projet de la fédération de pêche se décline en 2 phases :</p> <p>1^{er} phase : diagnostic et identification des secteurs à enjeux avec propositions d'actions (analyse bibliographique, rencontre et échanges avec les acteurs concernés et caractérisation des secteurs types à étudier).</p> <p>2^{ème} phase : travaux d'expérimentation après accord des services de l'Etat et rédaction d'un rapport avec des fiches de synthèse sur les techniques et les enjeux biodiversité.</p> <p>Projet en partenariat avec la Chambre d'agriculture pour son expertise de la gestion de prairies et son réseau dans le monde agricole et avec Indre nature pour l'expertise naturaliste.</p> <p>Un rapport final pour un retour d'expérience sera rédigé.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Octobre 2018 à septembre 2020
Coût prévisionnel du projet	30 000 € TTC
Dépense retenue par l'agence	30 000 € TTC
Montant d'aide de l'agence	24 000 €

7. Commune d'Avon-les-roches : opération de réhabilitation et d'optimisation environnementales sur une parcelle communale péri-urbaine

Département	Indre-et-Loire
Porteur(s) de projet(s)	Commune d'Avon-les-roches
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Bassin versant de la Manse
Objectifs du projet	Restauration d'habitats (zones humides, de cours d'eau, de haies) favorables à la biodiversité ordinaire sur un secteur classé réservoir biologique dans le SDAGE Loire-Bretagne.
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>Sur une parcelle communale de 2 ha, le long d'un affluent de la Manse, avec l'appui technique du syndicat de la Manse, la municipalité souhaite réaliser une réhabilitation environnementale de cette surface.</p> <p>Les travaux consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restauration d'une prairie humide qui sera entretenue par pâturage, avec création d'une mare sur une partie de la parcelle. - restauration de la ripisylve et des berges. - restauration de la continuité écologique au niveau du seuil du lavoir communal et sous la traversée de la route bordant une partie de la parcelle. - plantation de 500 ml de haies. - reméandrage d'un ruisseau avec plantation d'une ripisylve. - création d'une zone humide tampon captant les eaux de ruissellement d'un fossé. <p>Chantiers participatifs avec les habitants riverains, inventaire suivi de la richesse écologique, communication auprès des riverains et des visiteurs (panneaux), démarche auprès des propriétaires des parcelles voisines pour étendre la dynamique impulsée par la municipalité.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Octobre 2018 à octobre 2020
Coût prévisionnel du projet	40 300 € TTC
Dépense retenue par l'agence	40 300 € TTC
Montant d'aide de l'agence	32 240 €

8. Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Val de Vienne : arbres en vallée 2018

Département	Indre et Loire
Porteur(s) de projet(s)	CPIE Val de Vienne
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Vienne aval et affluents, Authion amont, Roumer, Indre aval
Objectifs du projet	Planter 2.500 arbres en fond de vallées en vue de reconnecter entre eux les espaces naturels et la continuité écologique qu'ils permettent
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>L'objet est de réimplanter 2.500 arbres dans les secteurs prioritaires en mettant des plants à disposition des particuliers, des agriculteurs et des collectivités. Une première expérimentation menée en 2017 a rencontré un vif succès avec la plantation de 600 plants en Vienne aval.</p> <p>Les zones ciblées sont les territoires où les vieux arbres sont relictuels ou ont disparu et les zones avec un enjeu pollutions diffuses identifié.</p> <p>L'objectif est de planter des arbres (aulne, chêne, noyer, saule marsault, saule blanc, orme champêtre résistant) non pas à des fins ornementales dans des secteurs bien fournis, mais pour rétablir une continuité écologique et implanter des arbres dans des secteurs de grandes cultures.</p> <p>Les actions du CPIE se dérouleront en 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} phase de communication et de sensibilisation : le CPIE s'appuiera sur la connaissance du territoire des syndicats de rivières présents et des interlocuteurs importants du territoire (GDA, associations, Parc Anjou Touraine, les 5 syndicats de cours d'eau du territoire, la communauté de communes Tours Ouest Val de Loire), complétée par des actions de communications (site internet CPIE, Facebook, flyers, affiches, manifestations) pour sensibiliser les acteurs du territoire. - 2^{ème} phase de validation technique des projets de plantation : le CPIE validera par une visite terrain la cohérence des plantations (localisation, propriété, pertinence,...) et s'assurera qu'elles ne répondent pas à une obligation réglementaire. - 3^{ème} phase de distribution et de suivi des plantations : la distribution des arbres démarrera à l'automne/hiver 2018/2019, elle sera accompagnée par des conseils techniques pour la plantation et l'entretien. <p>Un suivi cartographique sera réalisé avec la localisation précise des essences plantées.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Démarrage de la sensibilisation octobre 2018, mise à disposition des plants hiver 2018/2019 et hiver 2019/2020
Coût prévisionnel du projet	66 000 € TTC
Dépense retenue par l'agence	66 000 € TTC
Montant d'aide de l'agence	52 800 €

9. Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) : Restauration des continuités écologiques de prairies alluviales sur 3 sites de la vallée de l'Indre – phase travaux

Département	Indre et Loire
Porteur(s) de projet(s)	Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine SEPANT
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Vallée de l'Indre
Objectifs du projet	Restauration de la continuité de prairies humides située dans la basse vallée de l'Indre, secteur très marqué par des ruptures nettes liées à la très forte implantation des peupleraies.
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>La Trame verte et bleue identifie la vallée de l'Indre comme un secteur à enjeux fort au titre de corridor pour les sous-trames des prairies et des milieux humides.</p> <p>Des habitats vulnérables ou en danger critique ont été identifiés comme les prairies oligotrophes ou les prairies humides de fauches.</p> <p>Suite à l'appel initiative pour la biodiversité 2017, la SEPANT, en 2017 et 2018, mène un diagnostic pour la restauration de la continuité des prairies alluviales de la vallée de l'Indre, avec les acteurs locaux.</p> <p>Ce travail a notamment permis d'identifier les 3 projets de restauration suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sur la commune de Rivarenes, située sur un secteur cible des basses vallées de l'Indre classé Natura 2000 pour la directive « oiseaux », conversion de 6 ha de peupleraie communale en une prairie alluviale. ○ Sur les surfaces du GAEC Allard frères, conversion d'une parcelle cultivée de 3 ha en prairie. ○ Sur le territoire de la Communauté de communes de Touraine Val de l'Indre, restauration d'une prairie humide abandonnée de 3,3 ha. <p>12,3 ha seront ainsi convertis ou restaurés en prairie humide. La SEPANT suivra l'évolution de la flore, à l'aide du protocole Liger, sur 10 placettes.</p> <p>Une convention de gestion durable sera établie entre la SEPANT et les propriétaires.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Janvier à décembre 2019
Coût prévisionnel du projet	42 500 € TTC
Dépense retenue par l'agence	42 500 € TTC
Montant d'aide de l'agence	34 000 €

10. Ligue de protection des oiseaux de Touraine : Restauration des continuités écologiques sur les bassins versants du Changeon et de la Roumer

Département	Indre et Loire
Porteur(s) de projet(s)	LPO Touraine (RIC : 82425)
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Vallées du Changeon et de la Roumer situées dans le parc naturel Anjou Touraine secteur classé Natura 2000.
Objectifs du projet	Reconstituer des continuités écologiques sur les prairies humides en cours de fermeture. Sensibiliser les propriétaires et les acteurs locaux à la préservation de la biodiversité et des milieux prairiaux fauchés.
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>Les prairies humides de la vallée du Changeon constituent un ensemble assez continu et homogène mais fragilisé par des ruptures liées à la populiculture et à l'abandon des pratiques pastorales.</p> <p>La ligue de protection des oiseaux de Touraine avec l'appui d'associations naturalistes spécialisées (SEPANT, CAUDALIS, société herpétologique de Touraine) s'engage en cohérence avec la trame verte et bleue sur les axe 1 et 2 « restaurer des continuités des trames écologiques et des espaces de transition » et « réhabiliter les cœurs de biodiversité ».</p> <p>Le projet se décline selon les phases suivantes :</p> <p>Phase 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – mise en réseau des acteurs avec un recensement des zones prioritaires, complété par un diagnostic bibliographique des réservoirs de la biodiversité. – prospections et réalisations d'inventaires et de diagnostics écologiques sur sites. – réalisation de la cartographie des sites visés, identification des enjeux et réalisation d'une synthèse de la phase étude/prospection. <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – sensibilisation des propriétaires et réalisation de travaux de restauration (débranchement, débroussaillage, dessouchage,...). Une dizaine d'hectares est ciblée pour être restaurée sur la base d'un premier inventaire détaillé qui identifie près de 44 ha sur six secteurs différents. <p>Un comité de pilotage associant les collectivités (Région, Département, Com Com, syndicat de rivières), les acteurs locaux (chambre d'agriculture, Fédération de pêche, associations naturalistes) ainsi que les agriculteurs et les élus locaux supervisera la démarche. Une convention avec chaque propriétaire sera mise en place pour garantir une pérennité dans le temps des actions réalisées.</p> <p>Un communiqué de presse, une journée de sensibilisation avec des animations pédagogiques sont également programmés.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Octobre 2018 à octobre 2020
Coût prévisionnel du projet	81 000 € TTC
Dépense retenue par l'agence	81 000 € TTC
Montant d'aide de l'agence	64 800 €

11. Sologne Nature Environnement: Reconquête de la biodiversité des prairies humides sur le bassin versant de la Sauldre

Département	Loir-et-Cher
Porteur(s) de projet(s)	Sologne Nature Environnement
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Sologne : Têtes de bassin versant de la Sauldre
Objectifs du projet	Améliorer la connaissance sur les milieux humides, cours d'eau et prairies, et sur les pelouses sèches et humides. Restaurer des milieux remarquables cœur de la biodiversité. Améliorer les connectivités en renforçant les corridors écologiques. Sensibiliser les acteurs locaux à la préservation des milieux aquatiques.
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>La trame verte et bleue de Sologne identifie, sur les têtes de bassin versant des Sauldre, de nombreux milieux des sous trames de prairies humides, mégaphorbiaies, tourbières et landes humides. Ces habitats menacés accueillent de nombreuses espèces patrimoniales fortement inféodées à leur environnement. Des classements ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et un classement NATURA 2000 sont présents sur cette zone.</p> <p>Pour préserver la biodiversité de ce territoire, les actions de Sologne Environnement se déclinent selon les phases suivantes :</p> <p>Phase 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des acteurs du territoire et création d'un espace de concertation. - Recensement et diagnostic des zones prioritaires en lien avec les enjeux milieux humides (cours d'eau, prairie et pelouses). - Réalisation d'inventaires naturalistes (oiseaux, odonates,..) et diagnostic écologique poussé sur 3 sites sélectionnés. - Cartographie des sites, identification des enjeux et bilan de la phase 1. <p>Phase 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement technique des acteurs pour une bonne gestion de sites, avec la possibilité de signer une convention de gestion durable pour un appui de Sologne nature environnement. - Organisation d'un événement de communication pour sensibiliser le grand public, les élus et les techniciens, à ces enjeux. - Organisation de chantiers de restauration avec des propriétaires sur des secteurs à fort enjeux patrimoniaux. <p>Rédaction d'un rapport final sur les actions menées</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Octobre 2018 à octobre 2020
Coût prévisionnel du projet	47 000 € TTC
Dépense retenue par l'agence	47 000 € TTC
Montant d'aide de l'agence	37 600 €

12. Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Loiret - Annexes de la Loire : Trame verte et bleue et supports de biodiversité

Département	Loiret
Porteur(s) de projet(s)	FDPPMA 45
Territoire concerné (bassin versant, unité hydrographique, etc)	Annexes hydrauliques de la Loire dans le département du Loiret
Objectifs du projet	Actualiser et compléter la connaissance biodiversité des annexes hydrauliques de la Loire et restaurer leurs fonctionnalités éco-hydrauliques, dans un contexte lié à Natura 2000.
Description sommaire du projet, actions proposées	<p>Pendant des décennies, les extractions de granulats dans le lit mineur de la Loire ont entraîné un enfoncement de son lit, provoquant une déconnexion des annexes hydrauliques qui se retrouvent perchées. La biodiversité associée en a été réduite.</p> <p>Avec l'appui du Conservatoire des Espaces Naturels de la région Centre Val de Loire, la fédération de pêche du Loiret souhaite reconnecter des annexes hydrauliques et restaurer la biodiversité associée.</p> <p>Un diagnostic de trente à quarante annexes hydrauliques de la Loire va être réalisé pour identifier les enjeux biodiversité et la faisabilité technique de reconnexion.</p> <p>Cette première phase d'études hydrauliques et naturalistes permettra de sélectionner une vingtaine de sites à restaurer.</p> <p>Une deuxième phase de travaux de terrassement pour une reconnexion des annexes hydrauliques à la Loire et de travaux défrichement seront menés sur une vingtaine sites sélectionnés.</p> <p>Un suivi sera mis en place afin de mesurer les effets des travaux menés.</p>
Calendrier prévisionnel de réalisation	Janvier 2019 à octobre 2020
Coût prévisionnel du projet	100 266 € TTC
Dépense retenue par l'agence	100 000 € TTC
Montant d'aide de l'agence	80 000 €